

Taux de promotion des fonctionnaires paramédicaux

Août 2026



Vous trouverez ci-après l'extrait de l'arrêté du 11 août 2026 fixant les taux de promotion au titre de l'année 2027 dans les corps des **infirmiers** civils de soins généraux et spécialisés, des infirmiers de la défense, des personnels civils de rééducation et médico-techniques et des **aides-soignants** du ministère de la défense :

Corps et grades	Taux applicables	
	2026	2027
Catégorie A		
Infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense		
Infirmiers civils en soins généraux et spécialisés 2e grade	12%	nc
Infirmiers de la défense		
Infirmiers de la défense hors classe	12%	nc
Personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense		
Pédicure-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale de classe supérieure	12%	nc
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes de classe supérieure	12%	nc
Catégorie B		
Techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense		
Techniciens paramédicaux civils de classe supérieure	nc	nc
Aides-soignants et agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense		
Aides-soignants de classe supérieure	nc	11%



Pour la CGT, la baisse de ces taux représente un énième coup dur pour le corps paramédical et plus largement pour le Service de Santé des Armées.



L'absence de communication de l'ensemble des taux marque une fois de plus le désintéressement du Ministère pour ses soignants civils. Ces taux soulignent le manque d'attractivité et de reconnaissance en comparaison avec la Fonction Publique Hospitalière (de 12 à 30%).

Le Ministre des Armées fait diffuser sans complexe au Journal Officiel un arrêté avec la moitié des taux d'avancements !

Une fois de plus, ces taux sont publiés avec parcimonie et avec 8 mois de retard. Les agents n'apprécieront pas vraiment ce dédain.

Serait-ce un véritable symbole de suffisance ?

Les antennes de médecine du travail dans les entités (et non plus médecine de prévention) peinent à recruter et nos Hôpitaux d'Instructions des Armées sont plus que jamais en danger et ce sur l'ensemble du territoire.

N'oublions pas qu'actuellement l'Hôpital Régional des Armées Legouest à Metz suit la même trajectoire que le Val de Grâce, Desgenettes et Robert Picqué.



”

Montreuil , le 25 août 2026



Trav-etat@cgt.fr
Fnte.cgt.fr

